



**SÉMINAIRE NATIONAL SUR L'ACCORD SUR LES MESURES SANITAIRES
ET PHYTOSANITAIRES DE L'OMC**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE COSTA RICA

La communication ci-après, datée du 17 décembre 2013, est distribuée à la demande de la délégation du Costa Rica.

1. Les 2 et 3 décembre 2013, un séminaire national sur l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC s'est tenu à San José (Costa Rica). Il a été organisé dans le cadre des activités d'assistance technique menées par l'OMC en 2013 dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires (G/SPS/GEN/997/Rev.3), en coordination avec le Centre d'information et de notification pour les mesures SPS du Service phytosanitaire de l'État (SFE), le Ministère du commerce extérieur (COMEX), le Secrétariat de l'OMC et l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT).

2. Le séminaire avait pour but de renforcer les capacités des fonctionnaires compétents en matière d'élaboration et d'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et de représentants de différents secteurs productifs, et de leur faire mieux comprendre les dispositions de l'Accord SPS.

3. Le gouvernement du Costa Rica, plus spécifiquement le Centre d'information et de notification pour les mesures SPS du Service phytosanitaire de l'État (SFE), exprime sa reconnaissance au Secrétariat de l'OMC pour la tenue de ce séminaire national et remercie tout particulièrement M. Javier Ocampo Beltrán, analyste à la Division de l'agriculture et des produits de base, d'avoir fait part de son expérience et de ses connaissances dans le cadre des activités de ce séminaire.
